

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,

Le deux octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Catherine BEAUVY-VIEILLE MARINGE, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Alain VERMOREL, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Procurations : Jean-Pierre SAUGERAS à Philippe BRUGÈRE, Mélanie FLAMENT à Joël BEZANGER, Catherine NIRELLI à Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, Thierry BAILLARD à Sandra CHARRIERE.

Date de la convocation : 25 septembre 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2023-04-10 G - BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT**  
**DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1**

Philippe BRUGERE rappelle aux élus qu'ils sont approuvés le Budget Primitif lors de la séance du Conseil municipal de mars 2023. M le Maire rappelle que ce budget annexe a un financement spécifique, et qu'il est utile d'inscrire 50€ supplémentaires au titre des intérêts d'emprunt à régler à échéance pour l'exercice 2023.

Sur proposition de M le Maire, **A L'UNANIMITE**

**ADOpte LA DECISION MODIFICATIVE n°1 du budget annexe du Lotissement**

19136 Code INSEE	MEYMAC LOTISSEMENT LA GARENNE	DM n°1 2023
---------------------	----------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
DM N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-805 : Achats de matériel, équipements et travaux	50,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-85111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	50,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>50,00 €</b>	<b>50,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET



Meymac, Le 02 OCTOBRE 2023

Le Maire,

Philippe BRUGÈRE

Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20231005-2023-04-10-G-DE  
Date de télétransmission : 05/10/2023  
Date de réception préfecture : 05/10/2023

